

Immigrants expulsés.—Les immigrants qui ne satisfont pas aux prescriptions de la loi et des règlements sur l'immigration peuvent se voir refuser l'admission au Canada lorsqu'ils présentent leur demande aux ports d'entrée. La loi prévoit aussi l'expulsion de ceux qui sont jugés inadaptables au mode de vie canadien. Les règlements concernant les refus et les expulsions se trouvent dans l'*Annuaire* de 1957-1958 p. 175.

10.—Immigrants refusés et expulsés, par cause et nationalité, 1957-1959

NOTA.—Les chiffres depuis 1903 figurent au tableau correspondant des *Annaires* précédents.

REFUSÉS				EXPULSÉS APRÈS ADMISSION ¹			
Cause et nationalité	1957	1958	1959	Cause et nationalité	1957	1958	1959
D'outre-mer				CAUSE			
CAUSE				Maladies mentales et physiques....	55	81	107
Maladies mentales et physiques.....	4	15	7	Fardeau public.....	13	7	10
Raisons d'ordre civil.....	67	125	132	Criminalité.....	145	170	232
NATIONALITÉ				Fausse déclaration et entrée clandestine.....	262	338	317
Britannique.....	20	54	51	Autres causes.....	34	68	85
Autre.....	51	86	88	NATIONALITÉ			
Total, d'outre-mer.....	71	140	139	Britannique.....	155	155	204
Des États-Unis.....				États-Unis.....	98	132	175
	768	988	1,221	Autre.....	256	377	372
Total général, refusés.....	839	1,128	1,360	Total général, expulsés.....	509	664	751

¹ Comprend les expulsions de marins déserteurs.

Canadiens revenus au pays.—Le nombre de Canadiens revenus au pays de 1950 à 1959, après avoir résidé aux États-Unis, se répartit comme il suit:

Année	Nombre	Année	Nombre
1950.....	3,518	1955.....	3,942
1951.....	3,635	1956.....	4,740
1952.....	4,707	1957.....	5,426
1953.....	4,606	1958.....	5,297
1954.....	4,516	1959.....	5,243

Section 3.—Statistique de l'émigration

L'émigration du Canada est un facteur important qui tend à neutraliser dans une certaine mesure les résultats de l'immigration passée et de celle d'aujourd'hui. Le mouvement d'émigration le plus considérable a toujours été, naturellement, celui vers les États-Unis et cette émigration de Canadiens de naissance, et d'Européens qui s'étaient d'abord dirigés vers le Canada, a atteint des proportions considérables à certaines époques. On ne dispose pas de données statistiques canadiennes sur l'émigration, mais les chiffres contenus au tableau 11, qui proviennent des rapports annuels du Service d'immigration et de naturalisation du département de la Justice des États-Unis, montrent combien de personnes ont quitté le Canada pour les États-Unis au cours des années de 1949 à 1958 avec l'intention déclarée de s'y établir en permanence. Ils ne comprennent pas les personnes qui vont aux États-Unis pour des voyages d'agrément et qui y séjournent même assez longtemps, les détenteurs de cartes pour le passage de la frontière, lesquelles sont délivrées normalement aux personnes vivant dans des localités canadiennes voisines de la frontière et travaillant aux États-Unis, ou les touristes qui traversent occasionnellement la frontière à ces mêmes endroits.

Sur les 45,143 personnes du Canada qui sont entrées aux États-Unis au cours de l'année terminée le 30 juin 1958, 30,055, soit 13,403 hommes et 16,652 femmes, étaient nées au Canada. De ce nombre, environ un quart seulement, ou 7,678, étaient des hommes appartenant au groupe d'âge de 20 à 59 ans, soit dans la période de productivité.